



mop



**BRASC**



**2022**



# RAPPELS

## Horaires d'ouverture du public :

- ✓ Matins : du lundi au vendredi  
09 h à 12 h &
- ✓ Après-midi : des mardis et jeudis de  
13h 30 à 15 h

Déborah LAUREL, notre secrétaire de mairie vous y accueillera

## MAIRIE

### Contact :

- ✓ Téléphone : 05 65 99 77 85
- ✓ Mail : [mairie.brasc@wanadoo.fr](mailto:mairie.brasc@wanadoo.fr)

**Monsieur le Maire reçoit les habitants sur rendez-vous pris en mairie.**

## Gestion du Cimetière

Voici les tarifs des différentes prestations concernant le cimetière :

- ✓ Entretien annuel d'une tombe : 20 €
- ✓ Ouverture d'un caveau : 80 €
- ✓ Le mètre carré pour une concession : 10 €

Et ceux du columbarium :

- ✓ Concession pour 15 ans : 400 €
- ✓ Concession pour 30 ans : 600 €
- ✓ Concession pour 50 ans : 800 €



Quant au dépositaire, il est mis à disposition gratuitement pour une durée maximale de 6 mois.

La commune possède et propose à la location sa salle des fêtes aux personnes en faisant la demande en mairie, auprès de la secrétaire.

## Salle des fêtes :

### Tarifs :

Résident de Brasc :	120 €
Non résident à Brasc :	240 €
<b>Caution :</b>	<b>350 €</b>

## Le pont bascule :

Le fonctionnement reste inchangé, à savoir des jetons à retirer auprès de **René ESPITALIER** ou **Éric BÉLIÈRE** ou encore un badge à demander à la mairie.

Si vous utilisez le pesage par badge, vous recevrez une facture trimestrielle avec le décompte de vos pesées.

## La Saisine par Voie Informatique (SVE)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux...) peuvent être déposées en ligne par voie électronique.

Pour la commune de Brasc, vous pouvez déposer toutes les pièces de votre dossier (Cerfa, plans, photos, etc.) sur l'adresse électronique suivante :

[urbanisme-brasc@orange.fr](mailto:urbanisme-brasc@orange.fr)

Vous pouvez toujours déposer vos dossiers d'autorisation d'urbanisme au format papier en mairie.

## Urbanisme :

## SOMMAIRE

<i>Votre Conseil Municipal</i>	P.4
<i>Les Artisans Locaux</i>	P.6
<i>Infos pratiques</i>	P.8
<i>Services publics</i>	P.10
<i>Gestion des déchets</i>	P.12
<i>Etat-civil</i>	P.14
<i>Les finances</i>	P.17
<i>Les travaux</i>	P.19
<i>Soutien à la vie locale</i>	P.21
<i>Les échos de l'école</i>	P.22
<i>Les Associations Inter-Communes</i>	P.23

# LE MOT DU MAIRE

Brascales, Brascais,

En ce début d'année 2022, je viens vous présenter mes meilleurs vœux. Vœux de bonheur, de réussite professionnelle et surtout de santé.

Une fois de plus, l'année commence avec une crise sanitaire sans précédent dans le monde. Avec elle, son cortège de problèmes mais surtout de décès quotidiens qui deviennent presque « normaux ».

L'évolution de la science a toutefois changé la donne au niveau de cette pandémie de COVID-19. En effet, différents vaccins ont été créés et permettent désormais d'éviter les hospitalisations et les réanimations. Aussi, je pense que la vaccination permet de démontrer notre civisme, de protéger les plus vulnérables et de protéger notre hôpital.

Les réfractaires à la vaccination payent souvent un lourd tribut à la COVID-19. Je vous encourage donc vivement à vous faire vacciner !!!

Sur le plan communal, le projet de mise aux normes de la filière assainissement de Sénils, est relancé. Dès la réalisation des opérations foncières nécessaires à ce projet, le cabinet chargé de ce dossier terminera les études et les appels d'offre pourront être lancés.

Les travaux du futur hangar communal se poursuivront en 2022. A ce titre le Conseil Départemental nous a alloué une subvention de 10 000 €.

Les deux maisons de la « Résidence du Moulin à Vent » sont encore en travaux et accusent un gros retard dans les délais prévus.

Depuis le début de la pandémie, beaucoup de transactions immobilières se sont réalisées sur la commune. Aussi, je profite de cette occasion pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux arrivants, en attendant de se rencontrer autour du verre de l'amitié afin de mieux les connaître et d'échanger avec eux.

Je me tiens toujours à votre disposition pour prendre en compte vos problématiques du quotidien et vous recevoir en mairie sur rendez-vous.

Je vous souhaite bonne lecture et vous renouvelle tous mes meilleurs vœux pour 2022.

Jean-Charles ALIBERT  
Maire de Brasc

# Votre Conseil Municipal

## Votre Conseil Municipal

### Monsieur Jean-Charles ALIBERT MAIRE

Délégué à la commission finances  
 Délégué à la commission travaux, voirie  
 Délégué à la commission école (RPIC « Les Vallon ») et transports scolaires  
 Délégué à la commission personnel communal  
 Délégué à la commission agricole - développement économique  
 Délégué communautaire de la Communauté de Communes du Réquistanais  
 Délégué auprès d'Aveyron Ingénierie  
 Délégué suppléant au SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Rives du Tarn)



### ➤ M. Aurélien COSTES, 1<sup>er</sup> Adjoint

Délégué à la commission finances  
 Délégué à la commission travaux, voirie  
 Délégué à la commission personnel communal  
 Délégué à la commission agricole - développement économique  
 Délégué communautaire suppléant de la Communauté de Communes du Réquistanais  
 Délégué au SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron)



### ➤ M. Jacques ANDREU, 2<sup>ème</sup> Adjoint

Délégué à la commission finances  
 Délégué à la commission travaux, voirie  
 Délégué à la commission personnel communal  
 Délégué à la commission développement numérique et relations avec Orange  
 Délégué au SMICA (Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités Aveyronnaises)  
 Correspondant sécurité routière



### ➤ Mme Marie-Noëlle LE ROUX, 3<sup>ème</sup> Adjointe

Déléguée à la commission finances  
 Déléguée à la commission travaux, voirie  
 Déléguée à la commission personnel communal  
 Déléguée à la commission sociale et relations avec l'ADMR  
 Déléguée à la commission cadre de vie, embellissement du village  
 Déléguée à la commission développement numérique et relations avec Orange  
 Déléguée au SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Rives du Tarn)  
 Déléguée culture et fête de la brebis auprès de la Communauté de Communes du Réquistanais



# Les Conseillers Municipaux

## ➤ M. Jean-Marie BODT

Délégué à la commission cadre de vie, embellissement du village  
 Délégué à la commission agricole - développement économique  
 Délégué auprès du Parc Naturel régional des Grands Causses  
 Délégué tourisme auprès de l'Office du Tourisme du Réquistanais



## ➤ Mme Magali BRIDE

Déléguée à la commission sociale et relations avec l'ADMR  
 Déléguée à la commission cadre de vie, embellissement du village  
 Déléguée à la commission développement numérique et relations avec Orange  
 Déléguée suppléante auprès du Parc Naturel régional des Grands Causses  
 Déléguée suppléante auprès de l'Association de coordination de Gériatrie



## ➤ Mme Fabienne COLAS

Déléguée à la commission cadre de vie, embellissement du village  
 Déléguée à la commission développement numérique et relations avec Orange



## ➤ Mme Marie-Christine CONTE

Déléguée à la commission affaires sociales et relation avec l'ADMR  
 Déléguée à la commission cadre de vie, embellissement du village  
 Déléguée auprès l'Association de coordination de Gériatrie  
 Déléguée suppléant au SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Rives du Tarn)



## ➤ M. René ESPITALIER

Délégué au SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron)  
 Délégué auprès du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Rives du Tarn)



## ➤ M. Laurent MOREAU

Délégué à la commission école (RPIC « Les Vallons ») et transports scolaires  
 Délégué à la commission développement numérique et relations avec Orange  
 Délégué suppléant auprès d'Aveyron Ingénierie



## ➤ M. Jean-Philippe SIRGUE

Délégué à la commission agricole - développement économique  
 Correspondant défense



# PRIVILEGIER LES ARTISANTS LOCAUX

## Services paramédicaux

ALIBERT Muriel ROUSSEL Claudine	Cabinet de soins infirmiers	Brasc Coupiac	Tel. : 05 65 99 73 27 Tel. : 05 65 99 74 32
ADMR	Service à la personne	Place de la Mairie 12550 Coupiac	Tel. : 05 65 99 42 90

## Autres activités

ANDREY Marc Brasc Découpe	Découpes et transformation de viandes Vente au détail tous les mois	Brasc	Tel. : 05 65 49 19 95 Port. : 06 23 62 19 75 <a href="https://aveyronviandedirecte.com">https://aveyronviandedirecte.com</a>
BELIERES Bruno	Entreprise travaux agricoles	Le Pouget	Tel. : 06 47 09 71 97
BRIDE Éric	Traiteur Repas- Noces - Banquets	Brasc	Tel. : 06 37 01 01 49 ericbride@orange.fr <a href="https://ericbride-traiteur.com">https://ericbride-traiteur.com</a>
EARL SIRGUE	Entreprise de battage	Fours	Tel. : 06 78 65 24 67
GAEC BARTHE du MERGABES	Vente viande bovine limousine Bio	Le Bousquet Haut	Tel. : 05 65 99 78 27
GOURNAY Véronique	Vente ambulante artisanat local (foires, marchés)	La Croux	Tel. : 05 65 49 61 77 gournay.veronique@orange.fr
LAUREL Régis	Mécanique automobile, agricole et motoculture	La Fage	Tel. : 05 65 99 75 33
SUAU Daniel SARL DSN	Négoce – commerce d’animaux	La Calmette	Tel. : 06 83 31 36 50

## Commerces ambulants

BOULANGERIE BELLOUBET Mardi fin d’après-midi	Boulangerie – pâtisserie - épicerie	Villeneuve d’Aveyron	Tel. : 05 65 81 58 74
SAYSSET Elian Mercredi et samedi matin	Boulangerie-pâtisserie	Coupiac	Tel. : 05 65 99 70 77

## *Locations saisonnières*

Propriétaires	Descriptif	Photos
Mr et Mme ANDREU Le Caussadenc  Tel. : 05 65 49 07 86 Port : 06 83 04 59 19	Gîte rural sur deux niveaux / 3 – 4 personnes Animaux refusés Pièce à vivre avec balcon et canapé BZ. Salle d'eau et toilettes indépendantes à l'étage. Rez-de-chaussée : 1 chambre avec lit 140	
Mr et Mme BARTHE Le Bourg  Tel. : 05 65 99 73 98	<b>Gîte rural</b> <b>4 à 5 couchages</b> Plain-pied avec terrasse et barbecue	
Mr et Mme BODT L'Albugue  Tel. : 05 65 99 73 22 <a href="mailto:info@albugue.com">info@albugue.com</a>	<b>4 gîtes ruraux de diverses capacités</b> <b>4 à 10 personnes</b> Camping à la ferme Location de tentes de 4 à 5 personnes	

## *Coordonnées des structures intercommunales*

Communauté de Communes du Réquistanais	2, place Prosper Boissonnade 12170 Réquista	Tel. : 05 65 74 57 00
Le Bercaïl	7, avenue Vallée du Tarn 12170 Réquista	Tel. : 05.65.43.68.64
Déchetterie du Réquistanais	Route de Rodez 12170 Réquista	Tel. : 05 65 42 85 53
Centre de Loisirs « Arc en Ciel »	5, rue du Traversou 12170 Réquista	Tel. : 05 65 46 17 98
Multi Accueil – Relais Assistances Maternelles	5, rue de Traversou 12170 Réquista	Tel. : 05 65 46 11 78
Piscine du Réquistanais	36, avenue de Rodez 12170 Réquista	Tel. : 05 65 46 19 05
Office de Tourisme du Réquistanais	2A, place Prosper Boissonnade 12170 Réquista	Tel. : 05 65 46 11 79 Mail : <a href="mailto:info.requista@roquefort.com">info.requista@roquefort.com</a>
Médiathèque Intercommunale	6, place du Général De Gaulle 12170 Réquista	Tel. : 05 65 46 14 76

Vous retrouverez toutes les informations de ce  
bulletin sur le site internet de notre commune

<https://www.brasc.fr>

# Infos pratiques

## Démarches :

### ○ Ramassage scolaire

Les familles désireuses de bénéficier du service de ramassage scolaire pour leurs enfants (surtout s'il y a un changement d'établissement scolaire), doivent prendre contact avec la mairie avant le 15 mars 2022.

### ○ Nouvelle carte d'identité

À la suite d'un déploiement progressif, la nouvelle carte nationale d'identité entre en vigueur sur tout le territoire lundi 2 août 2021. Cette carte, plus petite que l'ancienne, est au format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire) et contient une puce électronique. Les caractéristiques de cette nouvelle carte visent à lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité.

Dois-je renouveler ma carte qui est à l'ancien format ?

Il n'est évidemment pas obligatoire que tous les citoyens soient munis d'une telle carte à partir du 2 août 2021. En revanche, aucune carte nationale d'identité à l'ancien format ne pourra être délivrée à partir de cette date.

Vous n'avez donc pas besoin de renouveler votre carte actuelle de manière anticipée si elle est encore valide. Ce n'est qu'à partir de 2031 que vous ne pourrez plus voyager dans l'espace européen avec votre ancienne carte.

Lors de la demande de carte d'identité, il sera indispensable de donner ses empreintes digitales pour qu'elles soient mises dans la puce de la carte. Comme pour les passeports, une double vérification sera effectuée, d'abord au moment de l'instruction puis lors de la remise de la carte. Les empreintes figurent donc obligatoirement dans la puce de la carte mais elles ne seront pas conservées dans le traitement national si le titulaire de la carte en fait la demande.



Une nouvelle durée de validité :

La durée de validité de la nouvelle carte sera de dix ans, et non plus de quinze ans, pour respecter le règlement européen.

L'actuelle procédure à suivre pour obtenir une CNI n'est pas modifiée. Le délai de délivrance est variable en fonction de la demande et s'échelonne de 7 à 21 jours en moyenne.

### ○ Passeport biométrique

Il faut vous rendre à la mairie de Réquista pour toutes demandes de passeport.

Voici l'adresse ou par téléphone ou rendez-vous sur leur site internet :

Tel. : 05.65.74.02.39

<http://www.requista.fr/Informations-municipales.aspx>

#### Tarifs passeport biométrique

86 € pour un majeur

17 € pour un mineur de 0 à 14 ans

42 € pour un mineur de 15 à 17 ans

### ○ Carte grise

Rendez-vous sur le site internet du gouvernement ci-dessus : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

○ **Recensement des jeunes filles et garçons pour la journée du Citoyen**

Le recensement des jeunes filles et garçons concerne tous ceux qui fêteront leur 16<sup>ème</sup> anniversaire dans l'année 2022 et qui sont domiciliés sur la commune.

Il faut se présenter en mairie dans le trimestre de leur naissance.

**ATTENTION :** Il vous faut absolument conserver **l'original** car il vous sera nécessaire pour vous présenter à l'examen du baccalauréat ou encore du permis de conduire.

○ **Inscription sur les listes électorales de la commune**

- **Pour les jeunes de 18 ans :** le jeune de 18 ans qui a fait son recensement citoyen est inscrit automatiquement sur les listes électorales cependant, les fichiers des jeunes atteignant l'âge de 18 ans pouvant être incomplets, il est préférable de vérifier auprès de la mairie que vous apparaissez bien sur les listes, afin de pouvoir, dans le cas contraire demander votre inscription.

Les jeunes concernés qui ont changé d'adresse depuis leur recensement citoyen sont invités à demander leur inscription à titre volontaire.

- **Pour les personnes ayant aménagé sur la commune :** pour pouvoir voter à Brasc, vous devez demander votre inscription sur la liste électorale de la commune. Il est possible de s'inscrire tout au long de l'année.

**La Communauté de Communes du Réquistanais :**

La Communauté de Commune du Réquistanais a été créée le 20 mars 2000 avec 8 communes seulement mais maintenant elle est constituée de 11 communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Elle compte plus de 5 000 habitants répartis sur ses 269,5 km<sup>2</sup>.

Son président est Monsieur Michel CAUSSE, Maire de Réquista.

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez les différentes compétences de celle-ci :

Action de développement économique (soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, soutien des activités agricoles et forestières...)	Action sociale
Activités périscolaires	Assainissement non collectif
Autres	Autres actions environnementales
Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés	Constitution de réserves foncières
Construction, aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs	Construction, aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs
Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)	Création, aménagement, entretien de la voirie
Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique	Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire
Gestion d'un centre de secours	Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
NTIC (Internet, câble...)	Plans locaux d'urbanisme
Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme	Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
Schéma de secteur	Tourisme
Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés	Transports scolaires

**Les coordonnées de la Communauté de Communes du Réquistanais**

**Adresse postale de la Communauté de Communes :**

2 Place Prosper-Boissonnade - BP 24 - 12170 Réquista

Vous pouvez téléphoner à la **Communauté de Communes** aux horaires d'ouverture →→→

**Téléphone :** 05 65 74 57 00

International : +33 5 65 74 57 00

**Horaires d'ouverture de la Communauté de Communes :**

Du Lundi au Jeudi : 08h30 à 12h30 – 13h30 à 17h00

Vendredi : 08h30 à 12h30

@ **Courriel :** secretariat@requistanais.fr

# Services publics

## Bibliothèque

À la bibliothèque municipale vous serez accueillis par ses bénévoles.

Votre bibliothèque est en cours d'informatisation et à terme vous pourrez consulter ses ouvrages sur un site internet qui sera créé.

Elle fonctionne avec les dons qui lui sont faits et qui constituent son fond propre de plus de 1 000 ouvrages divers. Nous remercions chaleureusement les donateurs. Les bénévoles se rendent régulièrement à la Médiathèque du Réquistanais pour mettre à votre disposition un plus grand nombre d'ouvrages récents.

Alors, n'hésitez pas. Vous serez les bienvenus pour consulter sur place les ouvrages les plus volumineux ou emprunter des livres ou revues pour une durée de 1 mois.

Vous pouvez aussi nous demander un livre que vous auriez vu sur le site de la Médiathèque de Réquista. On se fera un plaisir de vous le réserver et le tenir à votre disposition dans nos locaux.

**Horaires d'ouvertures : Mercredi & Samedi  
14h30 à 15h30**



## Étagère à lire

Il y a aussi à votre disposition, dans le hall de l'immeuble à côté de la mairie, une « Étagère à lire ».

Elle est là pour emprunter ou déposer des ouvrages, alors n'hésitez pas à venir la consulter.

Puis, une fois votre lecture terminée, vous pouvez le redéposer sur l'étagère ou dans les agglomérations environnantes ou encore mettre d'autres livres. Cela constituera un roulement perpétuel pour tous.

Tout le monde peut y trouver un ouvrage qui l'intéresse et qui aura été déposé par un autre lecteur. Cette circulation des livres est bénéfique à tous et permet aux livres de vivre. Donc, allez-y pour le plus grand bien de tous. Plus vous y participez, plus les ouvrages changeront.

**En résumé** « L'Étagère à Lire » est à la disposition de toutes personnes : libre à vous de vous servir, de l'alimenter de nouveaux titres et de contribuer ainsi à leur circulation et à faire vivre les ouvrages.

## Assainissement

### L'assainissement collectif

Le bourg de Brasc ainsi que les hameaux de Montcouyoul et de La Croux sont équipés d'une station d'épuration et donc d'un service d'assainissement collectif.

Les démarches pour l'installation de ce service au hameau de Sénils sont toujours en cours.

Les tarifs applicables à ce service sont les suivants :

- Part fixe : 40 € HT par branchement
- Part variable : 1 € HT par m<sup>3</sup> d'eau consommée. La consommation d'eau retenue est celle enregistrée par le service de l'eau pour l'année N-1.

S'il n'y a pas de consommation d'eau facturée par ce service, un forfait est appliqué :

\* 30 m<sup>3</sup>/habitant/an.

Le montant de la taxe perçue par la commune s'est élevé à 3 475€ pour l'année 2021 et celle collectée par de l'agence de l'Eau Adour Garonne a été de 518,75 €.

### L'assainissement non collectif

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est assuré par la Communauté de Communes du Réquistanais, et ce depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

#### Les missions de ce service concernent :

- Contrôle périodique de l'assainissement autonome : contrôle tous les 5 ans pour les installations non conformes et tous les 10 ans pour les installations conformes
- Instruction des demandes de permis de construire ou de réhabilitation, des déclarations préalables (vérification technique de la conception, de l'implantation du dispositif et de la bonne exécution des ouvrages lors de la réalisation du dispositif) et l'instruction des certificats d'urbanisme
- Contrôle de l'assainissement lors des transactions immobilières : ce contrôle est obligatoire lors de la vente d'une habitation non raccordée au réseau public d'assainissement collectif

Les résidences concernées par l'assainissement non collectif seront contrôlées par les services de la Communauté de Communes qui prendront contact avec les propriétaires concernés.

Cette prestation sera facturée 50 €.

### Contact à la Communauté de Communes du Réquistanais :



Sébastien LACOMBE  
SPANC/Travaux de voirie

technique@requistanais.fr

ligne directe 05 65 74 57 04

portable 06 88 96 68 30

accueil 05 65 74 57 00

# La gestion des déchets

## Les encombrants

La commune met à disposition des brascaises et brascais, et **exclusivement** à eux, des bennes pour se débarrasser facilement du fer, mobilier ou toutes sortes d'encombrants (matelas, sommier...) et autres.

Il est demandé aux habitants de déposer leurs appareils ménagers électriques près du collecteur d'huiles usagées et non dans les autres bennes.

En ce qui concerne le bois, lui est à déposer derrière les bennes.

L'ouverture de la déchetterie communale reste inchangée :

- Les lundis de 14 h à 16 h.

Pour les encombrants comme les pierres, graviers, les restes des démolitions de cloisons ou murs, plâtre ou ciment et tous les déchets verts venants des jardins, ils doivent être portés sur le site des anciennes poubelles.

L'accès à ce site vous sera ouvert sur simple demande en mairie.

Autrement, il existe la déchetterie de la Communauté de Communes du Réquistanais, sise Route de Rodez vers le rond-point de la laiterie à Réquista dont voici les jours et heures d'ouverture :

- Pour le grand public :

- Lundi et du mercredi au vendredi de 14 h à 17 h 30
- Le samedi de 9 h à 12 h & de 14 h à 17 h

- Pour les agriculteurs

- Mardi 9 h 30 à 12 h & 13h30 à 17 h

Vous pouvez aussi la contacter au : 05 65 47 96 66

**Les bidons de désherbant, de produits phytosanitaires, les déchets vétérinaires et les pneus ne doivent pas être déposés à la décharge**

## Collecte des ordures ménagères et du tri

Les collectes sont assurées par la Communauté de Communes du Réquistanais :

- Le vendredi : les ordures ménagères, poubelles vertes
- Le mardi : le tri-sélectif, poubelles jaunes.

Les déchets recyclables doivent **obligatoirement** être mis dans les sacs jaunes, avant d'être déposés dans les containers à couvercles jaunes.



**Les sacs jaunes sont mis à disposition gratuitement par la Communauté de Communes et sont disponibles en mairie**

Le tri-sélectif :

**LE TRI SIMPLE**

**NOUS TRIONS DÉJÀ...**

TOUS LES FLAONS & BOUTEILLES EN PLASTIQUE

TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON & BRIQUES

TOUS LES PAPIERS

TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES

**MAINTENANT TRIONS TOUS LES EMBALLAGES !**

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

TOUTES LES BARQUETTES

TOUS LES POTS, BOÎTES & TUBES

TOUS LES SACS, SACHETS & FILMS

TOUS LES PETITS MÉTAUX

TOUS LES BOUCHONS, COLLERETTES, CAPSULES & OPERCULES

TOUS LES SACHETS, POCHEs & TUBES

TOUS LES AUTRES PETITS MÉTAUX

LISTE NON EXHAUSTIVE : tous les emballages se trient, quels qu'ils soient !

+ D'INFOS SUR : [www.trionstouslesemballages.fr](http://www.trionstouslesemballages.fr)

CITEO SYDON

**Oui**

les bouteilles

pots & bocaux sans les couvercles

**Non**

bouchons - couvercles  
collerettes de plomb

Vaisselle, assiettes  
porcelaines - faïences

glaces - ampoules  
tubes fluorescents

pots de fleurs

Collecte des plastiques agricoles usagés (PAU)

Lors de la campagne 2021, c'est plus de 300 tonnes de plastiques agricoles usagés qui ont été collectées dans le Sud Aveyron et environ 20 tonnes sur notre site.

Pour la collecte de tri des ficelles et filets, des saches jaunes sont disponibles en mairie.

Vous pouvez déposer vos PAU à la déchetterie de Brasc les lundis aux heures d'ouverture.

Une attestation de collecte globale est remise en fin d'année aux agriculteurs qui déposent leurs PAU.

La collecte, organisée par la Chambre d'Agriculture, aura lieu le 8 juin 2022.

**Les critères de tri sont  
inchangés pour 2022**

# Etat Civil

## Etat civil 2021

### *Mariage*

Claude BOYER et Nathalie CORNELOUP

le 17 juillet 2021

### *Décès*

BARTHE André

le 14 juillet 2021

### *Transcriptions de décès*

CHAPPAZ Georges-Alain

le 5 août 2021

A Albi

### *Mentions de décès*

BASCOUL Roger

le 11 janvier 2021

A Nice

PUECH Christian

le 9 avril 2021

A Castelnau-de-Levis

ESPITALIER Michel

le 1<sup>er</sup> mai 2021

A Saint-Victor et Melvieu

BASCOUL Henriette

le 8 mai 2021

A Saint-Sernin-Sur-Rance

RAYNAL Ernestine

le 18 mai 2021

A Albi

DOUMAYROU Louis

le 19 mai 2021

A Rodez

SIRGUE Edmond

le 25 juin 2021

A Saint-Sernin-Sur-Rance

AUGE Irma

le 12 juillet 2021

A Valence d'Albigeois

PANIS Emilienne

le 24 juillet 2021

A Le Cres

BASCOUL Rémi

le 1<sup>er</sup> août 2021

A Albi

PANIS-LARINIER Yvonne

le 14 octobre 2021

A Albi

CRAYSSAC Paul

le 17 octobre 2021

A Saint-Sernin-Sur-Rance

BONNET Gilbert

le 26 octobre 2021

A Saint-Affrique

DURAND Alita

le 8 novembre 2021

A Saint-Jean-Delnous

PEYROTTE Juliette

le 13 décembre 2021

A Albi

AZAM Aimé

le 16 décembre 2021

A Monestiés

# Etat civil 1921

## Table des Naissances.

N <sup>os</sup> d'ordre	N <sup>os</sup> des actes	Noms et prénoms	Date de la Naissance	Observations
1	12	Auge' Joseph Célestin Justin	13 avril	
2	9	Bascou Louise Marie Denise	13 mars	
3	33	Cantalouve Germain Emile Thérèse	11 octobre	
4	22	Déjean Eliane Marcelle Rose	1 <sup>er</sup> juillet	
5	28	Daynac Roger Louis Germain	30 août	
6	8	Gavaldà Marcel Jean Emile	10 mars	
7	31	Genieys Denise Léa Martine	10 octobre	
8	21	Martinez Jeanne	24 juin	
9	25	Massol Louis Justin Auguste	13 août	
10	32	Roques Denise Marcelle Emma	10 octobre	

## Table des Naissances (Suite)

N <sup>os</sup> d'ordre	N <sup>os</sup> des actes	Noms et prénoms	Date de la Naissance	Observations
11	5	Sirque Germaine Marie Henriette	26 février	
12	14	Sol Yvonne Marie Louise	19 avril	
13	3	Souris Noëlle Victoria	22 février	
14	4	Souris Louis Antoine	22 février	
15	1	Suau Rosalie Noëmie	1 <sup>er</sup> janvier	

## Table des Mariages

N <sup>os</sup> d'ordre	N <sup>os</sup> des actes	Noms et prénoms	Date du mariage	Observations
1	10	Anglade Jean François et Brousse Marie Léonie Emma	14 février	
2	30	Adéna Valentin Marius et Doumayrou Hélène Marie	27 octobre	
3	34	Campan Urbain Ernest et Gourc Léonie Marie	22 octobre	
4	19	Doures Albert Joseph Ernest et Amans Louise Marie	22 juin	
5	2	Galaud Denis Cyprien et Bonnet Valérie Justine	14 février	
6	11	Galzin Antoine Théophile Louis et Domenge Marie Marthe	30 mars	
7	30	Jammes Sylvain Armand Louis et Vergue Marie Emilie François	29 7 <sup>bre</sup>	
8	23	Laclau Auguste Justin et Crayssac Lucie Alphonsine	19 juillet	
9	20	Louchon Jean François et Tuche Marie François	26 juin	

## Table des décès.

N <sup>os</sup> d'ordre	N <sup>os</sup> des actes	Noms et prénoms	Date du décès	Observations
1	15	Amans mort - né	30 avril	
2	17	Buge' Joseph Celestin Justin	16 mai	
3	16	Baldy Marie Rosalie	7 mars	
4	6	Cabrol Marie Rose	28 février	
5	18	Clergue Marcelle Baptistine	29 mai	
6	27	Louise Simonne Thérèse	20 août	
7	26	Lapin Claude	18 août	
8	36	Matel Pierre Etienne	14 novembre	
9	13	Souyris Louise Marie	17 avril	
10	24	Doumayrou Joseph Jean Ebe	21 mars 1916	transcription
11	29	Doumayrou Françoise Emile Antoine	21 7 <sup>bre</sup> 1914	transcription
12	7	Reynes Pierre Justin	19 mars 1915	transcription

# Les finances

## Le budget 2020

## La section de fonctionnement

### *Les DÉPENSES de fonctionnement réalisées en 2021*

	<u>Montants</u>
<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b> : Eau, électricité, carburant, fournitures d'entretien et administratives, petits équipements, entretiens des bâtiments et des réseaux, fêtes et cérémonies, téléphone, affranchissement, taxe foncière	<b>69 538.56</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b> : salaires + charges	<b>57 221.69</b>
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b> : Indemnités des élus, contributions aux organismes extérieurs (Participation au RPIC des Vallons, Parc des Grands Causses.), subventions aux associations	<b>55 416.38</b>
<b>OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION</b> : Amortissements	<b>7 681.26</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b> : Intérêts des emprunts, annulation de titres	<b>931.37</b>
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>190 789.26</b>

### *Les RECETTES de fonctionnement réalisées en 2021*

	<u>Montants</u>
<b>ATTENUATIONS DES CHARGES</b>	<b>1 430.00</b>
<b>PRODUITS DES SERVICES</b>	<b>4 362.20</b>
	Dont notamment :
	- Recettes du pont bascule : 1005 €
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>184 323.29</b>
	Dont notamment :
	- Impôts locaux : 20 993
	- Attribution de compensation versée par la CCR : 157 207 €
<b>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>67 197.59</b>
	Dont notamment :
	- DGF versée par l'état : 13 627 €
	- Compensation TH + TF : 46 441 €
<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>30 230</b>
	Dont notamment :
	- Location des appartements : 29 925 €
	- Locations des jardins : 65 €
	- Location des vestiaires : 240 €
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>294 755.08</b>

**La section de fonctionnement a donc dégagé un excédent de fonctionnement de 103 965.82 € sur 2021.**

## La section d'investissement

### *Les DÉPENSES d'investissement réalisées en 2021*

	<u>Montants</u>
<b>REMBOURSEMENT D'EMPRUNT :</b>	<b>23 365.66</b>
<i>Capital emprunt</i>	
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>3 880</b>
<b>ACHAT MATERIEL :</b>	<b>1 908</b>
<i>Plaque vibrante + informatique bibliothèque</i>	
<b>TRAVAUX SUR BATIMENTS :</b>	<b>78 531.29</b>
<i>Réparations cloches de l'Eglise, travaux grange « Crayszac »</i>	
<b>TRAVAUX SUR RESEAUX ET VOIRIE :</b>	<b>83 322.38</b>
<i>Travaux sur éclairage public, travaux sur voirie</i>	
<b>SUBVENTION VERSEE AU BUDGET ASSAINISSEMENT</b>	<b>123 877</b>
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>314 884.33</b>

### *Les RECETTES d'investissement réalisées en 2021*

	<u>Montants</u>
<b>CAUTIONS REÇUES</b>	<b>150</b>
<b>FONDS DIVERS :</b>	<b>8 898.74</b>
<i>Fonds de concours de la TVA, taxe aménagement</i>	
<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>601.26</b>
<b>SUBVENTIONS REÇUES :</b>	<b>20 000</b>
<i>Fonds de concours de la CCR</i>	
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>7 080</b>
<b>EXEDENTS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>110 726.23</b>
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>147 456.23</b>

### Changement :

#### Fermeture des Centres du Trésor Public de Belmont-Sur-Rance & Réquista

Les Trésoreries publiques de Belmont-Sur-Rance et de Réquista ont définitivement fermées le 31 décembre dernier et sont aujourd'hui attachées au Service de Gestion Comptable de Saint Affrique.

Ce service est *exclusivement* réservé aux collectivités territoriales.

Le Centre de Millau répondra à toutes les demandes des particuliers (impôts, cadastre, hypothèques...)

# Les travaux

## La grange « Crayssac »

Les travaux d'aménagement de la grange « Crayssac » se poursuivent.

Pour l'année 2021 la somme totale de ces travaux est de 72 159.50 € TTC

Voici les entreprises qui les ont effectués : SARL ROQUES FREDERIC (maçonnerie), SARL MENUISERIE DURAND (huisseries), BLANC Yves (ferronnerie).

La prochaine étape sera la pose des grands portails d'accès afin de fermer ce bâtiment et la réalisation de l'aménagement intérieur pour l'utiliser en tant qu'atelier municipal.

## La voirie

*Par la commune :*

- Voirie communale 2021 : 67 811.70 € COLAS SUD OUEST et EIFFAGE
- Participation voirie privée : 3 006 € COLAS - Chantier La CONTIE

*Par la CCR :*

- Chemin rural de La Contié à la RD 552 : 53 280,95 € TTC.

## Le Plan d'Eau



Il a été réalisé deux barbecues au bout du plan d'eau, au niveau des tables de pique-nique, ainsi qu'un parterre autour des arbres qui se trouvent au milieu de cette place.

C'est l'entreprise SARL ROQUES FREDERIC qui s'en est chargé pour un montant de 33 552.98€ TTC

## L'assainissement collectif

Les travaux d'assainissement du hameau de La Croux ont eu lieu au cours de l'année 2020 et sont terminés.

La mise en sous-terrain des réseaux sec de La Croux (électricité + éclairage public) pour un coût de 15 868.94€ (participation versée au SIEDA)

Voici une photographie de cette station d'épuration en fonctionnement, avec ses roseaux → → →



En ce qui concerne l'extension du réseau d'assainissement pour Le Bourg, les travaux d'un montant total de 22 388.76 € ont été réalisés par l'Entreprise BRU Guy.

## Travaux de l'Église

Il a été procédé au remplacement de l'horloge endommagée et au changement du moteur pour la volée des cloches pour un montant de 6 371.79€. Les travaux ont été effectués par la SARL ROYON.

## Lotissement « Du Moulin à Vent »

Les deux maisons du lotissement avancent doucement.

Les extérieurs sont terminés avec la pose des fenêtres et portes, y compris celles des deux garages et la peinture des façades →



← Maintenant, place à l'intérieur...

## La signalétique du bourg

Des panneaux de signalétiques des différents points d'intérêt sur le bourg sont en commande chez Signaux GIROD.

Ils seront bientôt installés afin d'indiquer les lieux d'intérêt comme la Mairie, la Salle des Fêtes ou encore l'atelier municipal ou le groupement d'entreprises sur le site de l'ancienne Cyber-base.

# La vie locale

## Les associations

Cette année, le Conseil Municipal a modifié le système de versement de la subvention municipale envers les différentes associations de la commune.

Cette subvention ne sera plus versée systématiquement et concerne toutes associations de Brasc.

Les nouveaux critères sont : la présentation d'une demande de subvention accompagnée du compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'association et également du compte-rendu financier annuel.

Chaque association pourra demander une subvention exceptionnelle bien détaillée pour une manifestation elle aussi, exceptionnelle.

Toutes ces demandes seront étudiées par le Conseil Municipal.

## Animations

### ▪ Les journées festives estivales

Comme les deux années qui viennent de s'écouler, les regroupements festifs n'ont pu avoir lieu du fait de cette pandémie de Covid-19 qui nous touche toujours aujourd'hui.

Nous avons bon espoir et souhaitons pouvoir très bientôt partager un moment convivial et festif autour d'un verre de l'amitié.

### ▪ Mars Bleu & Octobre Rose

Nous avons participé, comme chaque année, à ces deux opérations menées, en partenariat avec l'Association du Réquistanais de lutte contre le cancer, aux mois de mars et octobre.

Les cancers concernés sont le cancer colorectal pour le mois de mars et celui du sein pour octobre rose.

Ces campagnes permettent de mettre en lumière et de parler plus ouvertement de ces maladies, afin d'informer au mieux et de sensibiliser à leur dépistage, ainsi que de réunir des fonds pour les chercheurs et soignants.

### ▪ L'atelier « Mijot'Ages »

L'atelier « Mijot'Ages » qui devait se dérouler l'an dernier a été reprogrammé cet hiver. Aussi, ce sont plus d'une dizaine d'habitantes de deux communes, Brasc et Montclar, qui se retrouvent deux fois par mois depuis novembre dans une ancienne classe d'école, face à la bibliothèque, pour apprendre les techniques de façonnage d'objets à partir d'une boule d'argile. Ensuite, elles passeront à la cuisson puis à l'émaillage des différentes pièces avant la restitution/exposition de tous les travaux des différentes communes qui aura lieu à :

Lédergues le samedi 26 mars 2022.



Comme chaque année, cette animation est proposée par l'Association KALBENI et le Point Info Séniors, en lien avec la Communauté de Communes du Réquistanais.

### ▪ Commémoration de l'Armistice du 11 novembre

La Commémoration s'est tenue le jeudi 11 novembre 2021 en début d'après-midi en hommage aux soldats morts pour la France, devant le monument qui leur est dédié, sur la Place de l'Église.

Monsieur le Maire a lu le communiqué du Gouvernement avant que les élus et quelques habitants ne respectent une minute de silence et déposent une gerbe.



# L'école des Vallons

L'école des Vallons accueille 27 élèves de la petite section au CM2. De nombreux projets ponctuent la vie des classes.

En novembre 2020, les élèves de la MFR de Valrance sont venus travailler avec les élèves sur la préservation des fonds marins

Au mois de décembre, les parents de Mila, artistes, ont offert un spectacle aux élèves. Puis c'est le Père Noël qui est venu gâter les petits et les grands !



Les élèves ont également reçu la visite des pompiers de la caserne de Saint- Sernin pour une demi-journée de sensibilisation aux dangers domestiques et aux gestes qui sauvent.

Le projet de fabrication des statues menhirs s'est concrétisé par une exposition au château de Coupiac.

Les classes ont également voté pour le prix des Incorruptibles et l'élection de leur livre préféré dans une sélection par niveau.

Au mois de juin les élèves se sont rendus au bassin nautique de Saint-Affrique pour plusieurs séances de natation.

L'année s'est terminée par un spectacle sur le thème du voyage et par une sortie pédestre.



L'ensemble de l'équipe pédagogique remercie les communes du regroupement pédagogique.

# Associations Intercommunales

## Le Point Info Seniors

Le Point Info Seniors est un guichet unique à destination des personnes de plus de 60 ans du territoire de la Communauté de Communes du Réquistanais, ainsi que des communes de Lestrade-et-Thouels et Brousse-le-Château.

Coralie MOREAU, conseillère en Économie Sociale et Familiale, (ESF) et Laetitia ASSIE, assistante sociale, sont à votre disposition, en permanence physique et téléphonique

Par convention avec le Conseil Départemental, le Point Info seniors est là pour répondre à vos questions relatives à la santé, au logement, l'aménagement de l'habitat, l'accès aux droits, la mise en place d'aide à domicile, l'entrée en maison de retraite, les mesures de protection, vous orienter vers le service adapté à vos besoins, et vous accompagner dans vos démarches.

Le Point Info seniors est à l'initiative et participe à des actions d'animation de territoire, avec les acteurs locaux.

Après l'Assemblée Générale du 22 septembre 2021, l'Association de Coordination Gérontologique Ségala Vallées du Tarn et du Viaur, a changé de bureau. Mme CAYRON Maryse a été nommée Présidente de l'Association ; Mrs CAUSSE Michel et MAUREL Jean-Claude sont Vice-Présidents. La Trésorière est Mme BOUSSAGUET Maryse, vice-trésorière Mme BOUTEILLE Lydia. Mme ABRANTES Geneviève est secrétaire.

### Contact

**Du lundi au vendredi :**  
**9h-12h et 14h-17h**  
**Tel. : 05.65.46.67.67**  
**ou : 06.31.28.04.12**

### **Mail :**

[info.senior@laclauze.fr](mailto:info.senior@laclauze.fr)

### Coordonnées :

**5 Place de la Mairie**  
**12550Coupiac**  
**Tel. : 05 65 99 42 90**

### Référente communale :

**Marie - Christine**  
**CONTE**

## L'ADMR

L'ADMR intervient sur le territoire de 9 communes : Brasc, Coupiac, La Bastide Solages, Calmels et Le Viala, Martrin, Montclar, Plaisance, St Izaire, St-Juéry.

Elle propose ses services pour l'entretien de la maison, pour l'aide à la personne en manque d'autonomie, la préparation des repas, l'accompagnement transport pour les courses ou tout autre besoin.

Elle met également à la disposition des habitants, un service de portage repas à domicile, pour toute personne intéressée pour une durée temporaire ou permanente. Les repas sont préparés à la cuisine centrale de Belmont et peuvent s'adapter aux régimes spécifiques. La livraison s'effectue 3 fois par semaine en liaison froide au prix de 8,30 € le repas.

L'ADMR, c'est surtout des interventions auprès des personnes âgées, mais on peut aussi faire appel à cette association quel que soit son âge, et même pour garder des enfants ou les accompagner à l'école ou à la garderie.

Le tarif des prestations (plein tarif) est de : 25,85 € / heure.

<https://www.admr.org/associations>

L'association « Arc en Ciel – ADMR » propose des ateliers de jeux, d'activités manuelles, une après-midi par mois de 14h à 17h.

Actuellement, ces ateliers sont suspendus en raison de la crise sanitaire, mais nous vous tiendrons informés de leur reprise.

Ces séances récréatives se terminent par un goûter

## L'Association Familles Rurales (AFR)

### Qu'est-ce que l'AFR :

Depuis plus de 70 ans, Familles rurales est une association reconnue d'utilité publique, construit son savoir-faire dans les services aux familles. L'association cherche ainsi à développer et animer les campagnes. Les actions retenues au sein du réseau valorisent toujours les projets éducatifs et la prévention.

Le mouvement Familles rurales (fédérations, groupements, associations) valorise, stimule et soutient les familles de la campagne. Par ses actions, elle cherche à rompre leur isolement, à améliorer leur qualité de vie.

Une fois votre adhésion annuelle (26€) réglée, vous pouvez avoir accès aux différentes activités, que ce soit le Centre de Loisirs, le Multi-Accueil – RAM, ou les cours de gym ou autre.

***Pour tous renseignements complémentaires, contactez-nous ou venez nous rencontrer, dans nos locaux, Route de Moussac à Coupiac.***

### - Centre de Loisirs :

L'association gère un centre de loisirs, ouvert à tous les enfants de 3 à 12 ans. Pendant les petites vacances de février, il a accueilli 14 enfants, celles d'avril (réservée aux enfants de personnels prioritaires) 6 enfants et en été, entre le 8 juillet et le 6 août, 32 enfants. Enfin pour les congés de la Toussaint, 21 enfants.

L'accueil a lieu de 8h15 à 18h30, dans les locaux de l'AFR, sous la direction de Juliette Boglino. Malgré les contraintes sanitaires, les enfants ont pu faire des sorties, piscine, accrobranches, maison du miel...) et de nombreux intervenants sont venus leur proposer diverses activités, théâtre, yoga, tissage, marionnettes...)

L'accueil est proposé à la demi-journée, à la journée ou au séjour. Le prix est établi en fonction du quotient familial et les bons CAF et MSA sont déductibles. Les enfants peuvent bénéficier du TAD (Transport à la Demande).

Pour joindre le Centre de Loisirs, appelez le 06.77.93.92.02.

### - Multi-Accueil « mes petits amis » - RAM (Relais Assistantes Maternelles) « am stram ram »

L'équipe du Multi-Accueil est constituée d'une éducatrice de jeunes enfants, directrice de la structure et de deux assistantes éducatrices, dont une qui anime le RAM.

Ces trois professionnelles de la petite enfance, accueillent les enfants de moins de 6 ans, le jeudi de 8h30 à 18h30 dans les locaux de l'AFR.

Tout au long de l'année, des activités variées et adaptées ont été proposées comme : bricolage, balades, parcours de motricité, cuisine pendant la semaine du goût... mais aussi, grâce à un partenariat avec la bibliothèque de Coupiac, permet le prêt de nombreux ouvrages, livres, CD... Le déplacement à la bibliothèque a lieu certains jeudis matin où Marie-André nous accueille avec bienveillance et gentillesse.

Le personnel a suivi des formations pédagogiques, mais aussi sur la littérature jeunesse et sur la nutrition. Dans ce cadre, une diététicienne est venue à la rencontre des familles.

- Le RAM est ouvert le lundi matin à Belmont, le vendredi matin, en alternance à Camarès et St Sernin

La halte jeux se déroule de 9h à 12h et est ouverte aux moins de 6 ans avec leurs assistantes maternelle (AM) et/ou leurs familles.

***En 2021, la halte jeux sur le site de Coupiac a été suspendue car il n'y a plus d'AM sur ce secteur.***

***A ce propos, si une personne est intéressée pour devenir Assistante Maternelle, merci de vous rapprocher du RAM.***

### - Et si je devenais Assistant(e) Maternel(le) : voir annexe jointe à votre bulletin

Pour s'installer, si aucun diplôme n'est exigé, il faut cependant obtenir un agrément par le Conseil Départemental. Il faudra également suivre une formation en 2 étapes : d'abord, une session de 80 h avant l'accueil du premier enfant. Ensuite, une deuxième session de 40h qui devra être réalisée dans les 3 ans qui suivent le 1<sup>er</sup> accueil.

Si ce métier vous intéresse, si vous envisagez de vous installer, n'hésitez pas à prendre contact avec la halte-garderie au 05.65.97.53.13 ou le Conseil Départemental au 05.65.73.68.90.

Il sera organisé une rencontre, très prochainement, pour renseigner au maximum les personnes intéressées et les épauler dans leur projet.

# Le Bercail

## Le Bercail c'est quoi ?

C'est un lieu créé par la Communauté de Communes du réquistanais pour répondre aux besoins du territoire sur différents volets.

Ce lieu de vie sociale, labélisé Maison des Service, est accessible à tous les habitants.

Des espaces sont disponibles pour répondre à divers besoins :

- Espace démarches administratives
- Espace de vie sociale
- Espace entrepreneur

Horaires d'ouverture au public :

- du lundi au samedi de 10 h à 13 h et
- sur rendez-vous pour les après-midis.

### Coordonnées

7, avenue Vallée du Tarn  
12170 Réquista

Tél. : 05.65.43.68.64

Mail :

[lebercail@requistanais.com](mailto:lebercail@requistanais.com)

Site internet :

<https://lebercail.co>

## Focus sur le numérique :

De nos jours, le numérique est nécessaire pour de très nombreuses démarches.

Certains n'ont pas accès aux outils numériques, d'autres se sont lancés mais ne sont pas rassurés...

C'est pourquoi Le Bercail propose diverses possibilités pour accéder au numérique. Deux ordinateurs sont en accès libre, à l'accueil afin que chacun puisse faire ses démarches en autonomie, mais en cas de besoin Laurie et Lucie sont présentes pour vous guider.

Pour se familiariser aux outils informatiques, le Bercail propose « Les cafés numériques ».

Des ateliers ont lieu et s'adaptent à vos besoins, un mercredi tous les 15 jours, de 10 h à 11 h 30.

Le coût pour participer à ces ateliers est de 7 € l'un ou 30 € pour 5 ateliers et se font sur inscriptions.

Téléphonez ou allez sur le site pour tout renseignement et inscriptions



## ANNEXE1

**INFORMATIONS sur les ÉLECTIONS en 2022****Année des élections présidentielle et législatives****Calendrier**

## Elections présidentielles :

- ✓ 1<sup>er</sup> tour : dimanche 10 avril 2022
- ✓ 2<sup>ème</sup> tour : dimanche 24 avril 2022

## Elections législatives :

- ✓ 1<sup>er</sup> tour : dimanche 12 juin 2022
- ✓ 2<sup>ème</sup> tour : dimanche 19 juin 2022

**S'inscrire sur les listes électorales :**

Pour les personnes ayant aménagé sur la commune : pour pouvoir voter à Brasc, vous devez demander votre inscription sur la liste électorale de la commune.

Il est possible de s'inscrire tout au long de l'année, toutefois lors d'une année d'élection, il faut faire cette démarche au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de l'élection.

<b>Dates limites d'inscription sur les listes électorales</b>		
Inscription	Élection présidentielle	Élections législatives
En ligne	Jusqu'au 2 mars 2022	Jusqu'au 4 mai 2022
En mairie ou par courrier	Jusqu'au 4 mars 2022	Jusqu'au 6 mai 2022

**Comment vous inscrire :**

- ✓ En ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés
- ✓ En mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du [Cerfa n°12669\\*02](#) de demande d'inscription
- ✓ Par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le [Cerfa n° 12669\\*02](#) de demande d'inscription.

## ANNEXE2

### Déterritorialisation des procurations

#### Déterritorialisation des procurations

- ✓ Vous serez absent le jour de l'élection présidentielle ou des législatives ?
  - Vous pouvez choisir de voter par procuration. Depuis le 1er janvier 2022, il est possible de choisir un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne.
- ✓ Vous pouvez désormais donner procuration à n'importe quel électeur de confiance.
  - Il n'est plus nécessaire qu'il soit inscrit dans la même commune que la vôtre.
  - La personne choisie, appelée mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes.
  - Le mandataire ne reçoit aucun document. C'est à vous de l'avertir de la procuration et du bureau de vote dans lequel il devra voter.
  - Le jour du vote, il devra se présenter muni de sa propre pièce d'identité.

#### Vous pouvez donner procuration de trois façons

- Sur Internet : Vous pouvez effectuer la demande en ligne sur le site **Maprocuration.gouv.fr**. Une fois le formulaire rempli, vous recevez par mail un numéro de référence de dossier constitué de 6 chiffres et lettres.

Vous avez alors deux mois pour faire valider votre demande en vous rendant dans n'importe quel commissariat de police, brigade de gendarmerie ou consulat avec votre référence de dossier et une pièce d'identité.

La transmission de votre procuration à votre commune vous sera confirmée par mail quelques minutes après la vérification de votre identité.

- Imprimer le formulaire : Si vous ne souhaitez pas passer par le téléservice en ligne, vous pouvez utiliser le formulaire de demande de procuration [Cerfa n°14952\\*03](#).

Pour le compléter, vous avez le choix entre le remplir directement depuis votre ordinateur, puis l'imprimer sur deux feuilles (pas de recto-verso) ou l'imprimer sur deux feuilles, puis le remplir à la main de manière visible et sans ratures.

**Attention** : vous ne devez pas remplir les rubriques réservées à l'administration.

Une fois le formulaire complété, vous devez vous rendre en personne et avec un justificatif d'identité dans un commissariat de police (où qu'il soit), une gendarmerie (où qu'elle soit), le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou résidence, ou un lieu accueillant du public défini par le préfet.

- Remplir un formulaire sur place : vous pouvez vous rendre directement dans un commissariat de police (où qu'il soit), une gendarmerie (où qu'elle soit), le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou résidence, un lieu accueillant du public défini par le préfet, un consulat.

N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif d'identité.

Pour donner procuration, vous aurez besoin de renseigner votre numéro national d'électeur ainsi que celui de l'électeur chargé de voter à votre place. Ce numéro est présent sur la carte électorale et peut aussi être retrouvé sur le service en ligne « Interroger votre situation électorale » disponible sur [service-public.fr](#).

Le Conseil départemental  
de l'Aveyron

organise  
des réunions  
d'information  
sur le **métier**  
d'**assistant maternel**

Vous souhaitez avoir des informations  
sur cette profession ?  
et sur la procédure d'agrément ?  
N'hésitez pas à vous présenter  
à l'une de ces dates

Assistant  
maternel

- Lundi 10 janvier 2022
- Vendredi 11 mars 2022
- Lundi 16 mai 2022
- Vendredi 1er juillet 2022
- Lundi 12 septembre 2022
- Vendredi 18 novembre 2022

à 14 h au Conseil départemental  
Pôle des Solidarités Départementales  
et du Développement Social Local  
4 rue Paraire - 12000 Rodez Salle  
n° 1 - 2<sup>ème</sup> étage



Merci de vous inscrire au  
**05.65.73.68.90**



[aveyron.fr](http://aveyron.fr)